

5950
1111

J. Hens

Anvers

tabl. de Van Dyck

12 mai 1933.

C.

M. L. H.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je n'ai pas manqué de soumettre à la Commission d'Art ancien, lors de sa dernière réunion, la photographie que vous avez bien voulu me communiquer. Mais la dite Commission n'a pas cru pouvoir émettre un avis favorable à l'acquisition du tableau dont il s'agit pour nos collections.

Je vous remercie de l'amabilité que vous avez eue de nous soumettre votre proposition et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en Chef,

A Monsieur F. HENS,
Rue Peter Benoît, 32,
ANVERS

19 janvier 1933.

Monsieur,

Le Révérend Père Peters vient de me dire confidentiellement que vous seriez disposé à vous dessaisir de votre tableau attribué à Van Dyck, " Le Christ en croix". Pourrais-je vous demander l'autorisation de venir voir cette oeuvre samedi après-midi?

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en Chef,

Monsieur Hens,
rue Peter-Benoit
Etterbeek.

Amers